

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 19 mai 2025

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Isabelle GERENTES, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

Ordre du Jour :

- Déclarations d'intention d'aliéner
- Modification des horaires de l'extinction de l'éclairage public
- Mise à disposition des salles de réunion pour les candidats lors de la campagne des élections municipales
- Produits des amendes de police – demande de subvention
- Demande de subvention au Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projets 2025 – choix du projet
- Échange de terrain chemin des Grives
- Mise en vente de l'ensemble immobilier sis place du Commerce
- Répartition des sièges au conseil communautaire pour le mandat 2026-2032
- Télérélevé des compteurs d'eau
- Difficultés de l'association Chat Pito
- Proposition du montant des loyers pour les trois commerces du nouveau centre-bourg (coiffeur, multi-services et micro-crèche)
- Avis du Conseil Municipal sur l'installation classée du projet d'un centre de recyclage par la société REMUET TP
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 avril 2025 est arrêté à l'unanimité.

▪ Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les propriétés en vente sises rue de la Cave, rue du Pont Rompu, chemin du Pré Pragnot et rue de la Serve.

▪ Modification des horaires de l'extinction de l'éclairage public

Le Conseil Municipal a confirmé son souhait de modifier les horaires d'extinction de l'éclairage public qui seront désormais de 23h00 à 5h30.

- **Mise à disposition des salles de réunion pour les candidats lors de la campagne des élections municipales**

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition gratuitement les salles de réunion et l'Espace Capella aux candidats pour l'organisation de la campagne des élections municipales 2026.

- **Produits des amendes de police – demande de subvention**

Dans le cadre d'opérations pour la circulation routière, le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de création de places de stationnement aux abords de l'Espace Capella et de l'Escapade.

Afin de réaliser ce projet dans les meilleures conditions, le Conseil Municipal décide de solliciter une aide du Département du Rhône, au titre de la répartition du produit des amendes de police, subvention qui aiderait à réaliser ces travaux estimés à 47 108.00 € HT et ainsi répondre aux exigences de la sécurité routière.

- **Demande de subvention au Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projets 2025 – choix du projet**

Les travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire se précisent. Néanmoins le coût du projet a significativement augmenté, notamment avec l'ajout de l'agrandissement d'une salle de classe à l'école maternelle. C'est pourquoi, afin de financer l'intégralité du projet dans de bonnes conditions, le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide du Département du Rhône, dans le cadre de l'appel à projet 2025, à hauteur de 19 % de la dépense subventionnable.

- **Échange de terrain chemin des Grives**

Une consultation a été ouverte du 13 mai au 13 juin 2025 relative à une procédure d'échange de terrain entre la SARL GARDETTE INVEST et la commune (dossier consultable en mairie durant les horaires d'ouverture au public).

En effet, cet échange porte sur une parcelle de terrain d'environ 24 m² desservant la propriété de la SARL GARDETTE INVEST et faisant partie du chemin rural dénommé "chemin des Grives", mais qui a été fermée au public depuis plusieurs années par son précédent propriétaire.

Afin de régulariser la situation, la commune a proposé l'échange de cette portion de chemin rural, contre une partie de la parcelle cadastrée section A n° 9, appartenant à la SARL GARDETTE INVEST et située le long du chemin des Grives, ce qui permettrait de l'élargir.

Sur la base de ce projet, il est proposé que la SARL GARDETTE INVEST cède 18 m² à la commune, en échange de 24 m² de l'emprise du chemin des Grives.

- **Mise en vente de l'ensemble immobilier sis place du Commerce**

Dans la continuité du projet centre village et à la délocalisation de la bibliothèque, de la salle Drut et du multi-services, le Conseil Municipal envisage de vendre le tènement immobilier sis place du Commerce. Des premières estimations ont été réalisées. Néanmoins le Conseil Municipal souhaite poursuivre sa réflexion sur le projet et notamment sur le type d'implantation souhaitée.

Ce point est renvoyé à l'ordre du jour du prochain conseil.

- **Répartition des sièges au conseil communautaire pour le mandat 2026-2032**

Le Conseil Municipal accepte l'accord local proposé par la Communauté de Communes Saône Beaujolais relatif à la répartition du nombre de sièges au conseil communautaire. Lancié disposera, comme les années précédentes, de deux sièges.

■ **Télérelève des compteurs d'eau**

Dans le cadre de la modernisation du système de relevé des compteurs d'eau, le Syndicat Mixte de Eaux Maconnais Beaujolais, a confié à SUEZ Eau France et SUEZ Digital Solutions, dans le cadre d'une délégation de service public, le déploiement d'un dispositif novateur de relevé automatisé des compteurs à distance. Le dispositif de relevé à distance retenu est fondé sur la lecture et la transmission automatique des index de consommation vers un système informatique centralisé. L'installation de deux antennes et d'un récepteur sera nécessaire.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la pose de ces équipements.

Une réunion d'information est prévue le 4 juin à La Chapelle-de-Guinchay.

■ **Difficultés de l'association Chat-Pito**

L'association Chat-Pito a annoncé rencontrer de graves difficultés financières, susceptibles d'entraîner la fermeture du centre de loisirs, ainsi que la dissolution de la structure dès la rentrée de septembre 2025.

Elle a donc sollicité l'aide des communes conventionnées afin de réévaluer la subvention versée annuellement, la doublant.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal souhaite demander plus d'informations à l'association, et propose de renvoyer ce point à l'ordre du jour du prochain conseil pour permettre à l'association Chat-Pito de disposer du temps nécessaire pour la transmission des éléments justifiant de sa situation.

■ **Proposition du montant des loyers pour les trois commerces du nouveau centre-bourg (coiffeur, multi-services et micro-crèche)**

Dans le cadre de la mise à disposition des locaux du coiffeur, de la micro-crèche et du commerce, le Conseil Municipal a déterminé le montant des loyers à appliquer aux gestionnaires. Il s'élèvera à 250 €/mois pour le coiffeur, 800 €/mois pour la micro-crèche (locaux meublés) et 450 €/mois pour le commerce multi-services.

Une promesse de bail sera signée prochainement selon ces éléments, permettant ainsi une mise à disposition anticipée des locaux pour la réalisation de leur aménagement intérieur, avant la signature du bail commercial définitif.

■ **Avis du Conseil Municipal sur l'installation classée du projet d'un centre de recyclage par la société REMUET TP**

Madame Carole SOULIER ne participe pas au débat.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier déposé par la société REMUET de demande d'enregistrement en vue d'exploiter un centre de recyclage de déchets non dangereux inertes, situé impasse des Ayolles, sur la commune de Corcelles-en-Beaujolais.

La demande est soumise à une consultation du public qui aura lieu du lundi 5 mai 2025 au lundi 2 juin 2025 inclus. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil Municipal n'émet pas de remarque particulière.

■ **Compte rendu des commissions**

Commission « Vie scolaire / Fleurissement »

- Un agent technique accompagné d'une conseillère municipale a suivi une formation sur les plantes vivaces, proposée par le CAUE. Une réflexion est lancée pour de futurs aménagements et la constitution d'un plan de fleurissement, sur différentes zones.

- 25 enfants sont inscrits pour la rentrée de septembre en petite section de maternelle. Afin d'adapter le nombre d'enfants par classe, quelques enfants de moyenne section intégreront la classe de GS/CP. Du mobilier supplémentaire sera acheté afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Des couchettes supplémentaires seront également prévues.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le 17 juin 2025.

Commission « Voirie »

- Des panneaux « Beaujolais village – Be authentic » seront prochainement installés sur le territoire, sur des parcelles privées à la demande de l'ODG.

Commission « gestion des déchets et développement durable »

- Une réunion a eu lieu le 13 mai dernier :
 - ✓ Un projet de location de vélo électrique, durant plusieurs mois (3 mois durant l'été par exemple), a été présenté, à un tarif plein de 140 € et un tarif réduit à 70 €.
 - ✓ La subvention d'aide à l'achat de vélo électrique sera reconduite.
 - ✓ Deux nouvelles pistes cyclables sont en réflexion, l'une pour rejoindre le lycée Bel Air à la gare de Belleville-en-Beaujolais, et une autre au départ de la voie verte jusqu'à la gare également.
 - ✓ L'application de covoiturage « KAROS », déployée par la CCSB, dispose déjà de plus de 600 utilisateurs.
 - ✓ Rénov'en Beaujolais propose un accompagnement gratuit pour tout projet de rénovation énergétique, d'isolation par l'extérieur, etc. Une permanence est tenue à l'Espace Simone Veil à Belleville-en-Beaujolais.

Commission « Bâtiments »

Travaux centre bourg :

- Le déménagement de la mairie est prévu le 10 juin.

Travaux rénovation groupe scolaire :

- L'avant-projet définitif (APD) a été validé. Les consultations seront lancées début juin.
- Restaurant scolaire : les travaux de rénovation énergétique de la cantine devraient débuter en octobre. Une phase d'étude d'un mois étant nécessaire. Il est donc envisagé de délocaliser la cantine à l'Espace Capella, le temps des travaux, d'octobre/novembre à avril 2026.

Des réunions seront organisées prochainement en interne pour l'organisation des déplacements des enfants, des repas, etc.

Correspondant défense :

- Une concertation régionale est actuellement en cours et une synthèse sera proposée à l'automne. L'objectif est de valoriser davantage le rôle du correspondant défense et d'accentuer la communication auprès de tous, notamment auprès des jeunes par le biais des écoles.

■ Points divers :

Marathon du Beaujolais : 35 000 coureurs sont attendus pour l'édition 2025. L'évènement se déroulera sur deux jours :

- samedi : marathon, semi-marathon et 13 km
- dimanche : Trail 42 km, 21 km et 13 km

Les signaleurs du samedi seront potentiellement conviés à participer aux courses du dimanche.

Comme les années précédentes, des médailles seront fournies pour réaliser la course pour les enfants, organisée en partenariat avec l'école de Lancié.

Dissolution du Syndicat des Eaux : le Syndicat des Eaux Beaujolais Mâconnais sera dissout prochainement, comme prévu.

■ Questions diverses

Néant

PV arrêté le 16 juin 2025,

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christophe WAÏT

